

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉLECTEUR

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 53.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 11 Mai 1867.

L'ÉLECTEUR,

JOURNAL RÉDIGÉ DANS LES
INTERETS DÉMOCRATIQUES

PAR
UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.
PARAIT LE SAMEDI.

An No. 47 Rue St. Marguerite, St. Roch.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'abonnement est de \$ 1.50, par année, payable d'avance, pour la ville et de \$ 1.00 pour la campagne. Ceux qui discontinueront devront le faire par écrit, et au moins un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Tarif des Annonces.

Toute annonce n'excédant pas dix lignes :	
1 insertion	\$ 0.35
2 "	0.63
3 "	1.25
4 "	2.00
5 "	3.57

Toute annonce n'excédant pas vingt lignes :	
1 insertion	\$ 0.50
2 "	0.85
3 "	1.50
4 "	2.00
5 "	5.00

Toutes lettres, correspondances, etc. doivent être adressées FRANCO, à A. GUERARD et Cie. Éditeur, Propriétaire, Rue St. Marguerite, No. 47.

FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR.

11 MAI.

Le chant d'un Cygne.

ÉPIQUE DE LA RETOURNE DES CLASSES.

INTRODUCTION.

Je suivais hier la rue Joubert, qui aboutit, comme chacun sait, au lycée Bonaparte.

C'était l'heure de la sortie des classes, car une meute de jeunes citoyens, piaillant, sautillant, heurtant aux boutiques et agaçant les chiens, s'était abattue autour de moi.

Moitié par prudence, moitié par curiosité je me rangeai le long de la muraille, adossé à une porte et regardant passer l'essaim des grands ou des petits hommes de l'avenir. Alternative mystérieuse ! Problème à plusieurs centaines de tête ! Secret de demain ! Quelle belle tirade n'écrirait-on pas sur un sujet d'une actualité aussi neuve et aussi vieille, tout à la fois !

Or, cette tirade, j'avais commencé à la penser tout bas, lorsque mes yeux furent soudain attirés par un papier qui venait évidemment de tomber sur le trottoir.

Qu'était-ce ?

Quelque brouillon de thème latin ? quelque fragment de version grecque ? quelque page d'arithmétique ? Non, car le papier affectait à ne pouvoir s'y méprendre, la forme d'une lettre. Diable ! La rencontre devenait plus intéressante alors.

La lettre gisait, le côté de l'adresse tourné vers le sol, ce qui me permit de m'apercevoir qu'elle était décachetée. Nouvel aiguillon. Mais moi, je ne résistai pas !

Justement à ce moment-là l'avalanche avait cessé ou du moins était intervenue. Personne ne pouvait être témoin de l'acte, peut-être il

gèrement indiscret, que j'allais commettre. Vivement, je me baissai : une, deux, le tour était exécuté avec une adresse digne d'un prestidigitateur.

Une fois en possession du manuscrit, je fis quelques pas de l'air le plus naïf. Je tournai le coin de la rue Caumartin, afin de m'assurer que je n'étais point observé et m'engageai dans le passage du Havre, où je ne tardai pas à me perdre dans la foule.

C'était l'instant de déguster ma trouvaille. Avec précaution je la tirai de la poche dans laquelle je l'avais enfermée. Je ne m'étais pas trompé ; c'était bien une lettre, décachetée, comme je l'avais supposé. Oh ! oh ! quel cachet colossal et de bizarres dimensions !. Quelles pouvaient être ces armoiries, si vastement étalées ?

Des palmes entrelacées ? Je ne connaissais pas jusqu'ici ce genre de blason, mais heureusement, pour me renseigner, il y avait une inscription autour des palmes. Probablement une devise... celle du signataire.

Ce que j'avais pris pour une devise, c'étaient, profondément, quoique irrégulièrement gravés dans la cire, les mots de : LYCÉE ***.

L'épître avait été faite de mieux, scellée avec un bouton de lycée. Le premier indice en faisait prévoir la provenance. Je n'eus plus d'incertitude, lorsqu'en passant à l'inspection du revers de l'enveloppe, j'y déchiffrai, à travers les écarts d'une écriture fantaisiste, cette suscription caractéristique :

Monsieur,

Monsieur Jules Deschenets,

élève de troisième, première division,

à l'institution Gratteloup,

suivant les cours du lycée impérial Bonaparte.

(pour remettre à lui-même.)

J'avais affaire à des épanchements intimes, entre confrères-écoliers ! Cette perspective promettait ; elle devait tenir encore davantage, car...

Mais toute analyse serait insuffisante et dénigrerait cet intéressant morceau, sans vous en donner une idée exacte. Ce qui fait que j'ai préféré vous l'offrir *in extenso*, en me bornant à redresser ça et là les crochets d'une orthographe trop indépendante.

Voici donc ce que je lus :

* *

De l'étude, 6 heures du matin.

" Mon cher Jules,

" C'est la mort dans l'âme que je t'écris, pendant que mon affreux pion me croit occupé à traduire une version de Quinte-Curce sur Alexandre chez les Oxydraques.

" J'ai mis à côté de moi un gros dictionnaire que j'ai l'air de feuilleter de temps en temps pour me donner une contenance, car mon cœur débordait et il fallait que je te parle seul à seul à toi qui, pendant toutes les vacances, as été le témoin de mes joies, le confident de mes émotions.

" Je suis rentré avant-hier, comme je le craignais. C'est la bonne qui m'a reconduit, m'amenant n'ayant pas osé assister à cette scène de séparation. Quant à papa, il est allé aux Variétés, voir la *Liberté des Théâtres*, où il n'a jamais voulu m'emmener, mais où nous sommes allés en cachette tous les deux avec l'argent qu'on nous avait donné pour nos prix.

" Te rappelles-tu la demoiselle qui jouait si bien du violon et celle qui... J'en étais la de ma lettre, mon vieux, quand le

pion, qui était venu sur la pointe du pied derrière moi, m'a mis debout au milieu de la salle pour une demi-heure. Toujours des humiliations !

" Heureusement qu'il n'a pas pincé ma lettre, que je reprends pendant la récréation du petit déjeuner, vu que j'ai donné pour prétexte à rester dans l'étude que je m'étais foulé le pied hier, en forçant le cinquième sauto-mouton.

" Je te disais donc que j'étais rentré avec ma bonne, que j'ai décidée à prendre le plus long, par les Champs-Élysées, pour regarder, une dernière fois les cafés chantants et faire un tour de chevaux de bois avant de dire adieu à la vie.

" Car je me considère comme enterré vivant dans ce sépulcre qu'on appelle un collège. Tu ne sais pas ce que c'est, toi qui a la chance d'être externe libre et de pouvoir te promener quatre fois par jour dans des rues où il passe du monde, au lieu d'être calfeutré entre les murs d'une prison, où, sans compter, papa a dit que cette année je ne sortirais qu'une fois par mois, à moins que je n'aie des exemptions.

" Aussi tu ne te figures pas ce qu'on souffre. Par moments, j'ai envie de faire un malheur — et au réfectoire, j'ai essayé, pendant deux repas, de ne rien manger pour tomber malade, mais hier c'était le jour de la salade et je n'ai pas pu y résister. Je suis bien lâche, n'est-ce pas ?

" Ne m'accuse pas, Jules. Plains-moi plutôt, car je suis bien malheureux. Ai-je besoin de te dire que je ne peux rien faire ; ce qui m'a déjà valu deux retenues et cent vingt fois à copier les deux premières scènes d'*Æther*, une pièce qui m'avait déjà assez ennuyé quand mon oncle m'a conduit, le mois dernier, aux Français, la voir jouer avec une musique à porter le diable en terre.

" Mais peu m'importeraient les persécutions, si je pouvais la voir, ne fût-ce qu'une minute, à la sortie de la classe, la voir, elle, ma cousine Léonie, à qui je suis bien que j'ai donné mon existence entière.

" Te souviens-tu d'elle, le jour où tu es venu avec nous, faire une partie d'anos de Montmorency. Te souviens-tu de ses quinze ans, de son chapeau de paille avec un ruban rose, de sa robe à petites rates lilas, de son sourire... Elle était plus belle encore que la demoiselle qui jouait du violon.

" Vois-tu, je ne sais pas au juste ce que c'est que d'aimer, mais ce doit être cela, car j'éprouve tout ce que j'ai lu dans un roman du *Journal pour tous*, que j'avais chipé à noire portier de Ville-d'Avray.

" Pour elle je me sentirais capable de faire les choses les plus extravagantes, de combattre des monstres, d'avoir tous les prix de concours à la fin de l'année et de provoquer en duel le pion lui-même.

" Et pourtant, quand j'étais près d'elle, je ne savais que lui dire. Tout le temps de la partie d'anos, je lui ai parlé des morceaux choisis de Noël et Chapsal et de la *Henriade* qu'il paraît qu'on lui fait apprendre à sa pension. Mais c'est égal, j'étais heureux tout le temps.

" Tandis qu'aujourd'hui... Pour comble, la veille de ma rentrée, papa en dinant a dit comme ça à maman : " Apprends, tu sais qu'il est question de marier Léonie l'année prochaine avec le fils d'un agent de change."

" La marier ! À ces mots les idées les plus folles m'ont traversé le cerveau. J'ai pensé à l'enlever. Oui, à l'enlever, mais papa, c'est comme un fait exprès, vient encore de m'en dire mes semaines. Au lieu de cinq francs, je n'ai plus que deux francs cinquante, et cette somme est insuffisante à des aventures dont on ne peut d'avance prévoir l'issue.

« Comprends-tu, maintenant, ce que je dois endurer ? »

« Si encore je pouvais demander l'oubli à un des cigares que nous avons pris dans la caisse de ton parrain. »

« Mais la surveillance est odieuse ici. »

« On a trouvé un de mes camarades, qui s'appelle Cavet, en train de tirer quelques bouffées d'une cigarette et on l'a mis aux arrêts pour la semaine. Nous voulions tous nous révolter, mais il y en a un qui a été tout rapporter au pion et la mèche a été vendue. »

« Voilà notre situation. Conçoit-on que les journaux qui s'occupent tant de l'affaiblissement des pays lointains, ne daignent pas faire entendre leur voix en notre faveur. »

« Tout cela, ce sont des faux amis de la liberté, comme je le voyais bien en lisant le *Siccle* de papa, où j'avais même commencé un feuilleton dont tu serais bien aimable de tâcher de m'apporter la suite, quand tu viendras me voir. »

« Si tu peux, en même temps, procure-moi, chez le bouquiniste de la rue des Prés, une traduction du *De Senectute* de Cicéron, dans quoi seront pris tous nos devoirs de l'entre-classes. »

« Je voudrais bien aussi une tonpie en buis, des billes d'agate et un paquet de pois fulminants pour semer dans la chaire de notre professeur d'histoire, qui est détesté de tout le monde. »

« Mais c'est égal ; vois-tu, Jules, je sais que je mourrai si Léonie en épouse un autre. Pourquoi faut-il que des parents séquestrent ainsi leurs enfants dans l'âge le plus beau ? »

« Adieu ; je te quitte, car j'ai une fable d'Esoppe à traduire et du *Selecta* à apprendre. »

« Celui qui signe avec ardeur : »

Ton dévoué,

ALFRED GANDOIS.

élève de quatrième, seconde division, au Lycée.

P. S. — N'oubliez pas les pois fulminants et le Cicéron.

CONCLUSION

Dans vingt ans, Alfred Gandois rencontrera dans le monde sa cousine Léonie, qui pèsera alors cent cinquante, fera avec elle un paisible whist à cinquante centimes et lui dira entre deux honneurs :

— A propos, ma femme vous a-t-elle dit que nous avions mis ce matin notre fils au collège ?

PIERRE VÉRON.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnées qui changent de domicile sont respectueusement priés de nous en informer, pour que la distribution de "l'Électeur" n'éprouve aucun retard. — Le plus vite possible, s'il vous plaît.

QUÉBEC

SAMEDI, 11 MAI 1867.

A NOS ABONNES.

L'Électeur termine avec ce numéro une année d'existence et tombe, non pas épuisé : Ah nous ! car avec nos moyens, c'est à dire avec la persévérance, notre feuille aurait pu encore compter de longs jours dans l'avenir ; mais parce que l'écrivain qui présidait à sa rédaction nous retire ses services, et que nous jugeons à propos d'en discontinuer la publication.

Nous remercions le public pour l'encouragement qu'il a bien voulu nous accorder pendant le cours de cette année ; et si l'encouragement auquel nous avons le droit d'espérer n'a pas été tel que nous nous y attendions ; il faut avouer que la rédaction de l'Électeur n'a pas toujours été à la hauteur des espérances que sa naissance nous avait fait concevoir. D'un autre côté si nous considérons que cette rédaction n'a pu être rémunérée faute d'un encouragement assez libéral nous devons ajouter en nous séparant de notre rédacteur qu'il a droit à notre reconnaissance.

pour les services qu'il nous a rendus pendant le cours de cette année, et que nous lui offrons nos plus sincères remerciements pour son travail.

Nous nous proposons de publier, sous le plus court délai un nouveau journal d'un format plus grand que celui de l'Électeur et dont la rédaction rencontrera, nous en sommes convaincus, l'approbation de nos abonnés.

Dire qu'il va durer est inutile, le public connaissant notre persévérance.

Nous l'expédierons à nos abonnés et les conditions seront les mêmes que celles de l'Électeur.

LES INCENDIÉS.

Nous regrettons d'apprendre que des centaines d'individus, au nombre desquels on remarquait des incendiés respectables, se soient rendus lundi et mercredi dernier aux portes de l'Hotel-de-Ville durant les séances du comité de secours contrairement à l'avis que nous leur avions donné dans notre dernier numéro. Nous savions de bonne source que la plupart des membres de ce comité étaient en faveur de la distribution immédiate de l'argent mais qu'ils s'opposeraient à toute demande de Mr Huot faite sous le coup de la menace ou dans le but de refaire à leurs dépens une popularité qu'il n'a plus. Voilà pourquoi nous avons conseillé aux incendiés de ne pas assister aux dernières séances du comité. — Ce qui est arrivé depuis a trop bien prouvé que nous avions raison. M. Huot savait cela mieux que nous, mais il s'est dit je vais faire monter les électeurs incendiés en grand nombre et proposer la distribution immédiate de l'argent ; si ma motion est adoptée, ce qui est plus que probable je pourrai m'attribuer tout le mérite et le travail de mes collègues si mes démarches et mes menaces ont pour effet de me faire perdre ma motion je crierai bien haut contre les membres du comité je menacerai le trône et l'autel, et les électeurs croiront que si leur cause est perdue, ce n'est point de ma faute.

Le *Daily News* qui a toujours été en faveur de la distribution immédiate de l'argent, qualifie la motion de M. Huot de guet-apens politique et dit que la conduite de ce M. en cette circonstance est aussi deshonorante que contraire aux intérêts des incendiés. Le *Daily News* s'éleva en même temps contre le comité et demande avec raison comme nous l'avons fait dans le temps et comme nous le demandons encore, pourquoi M. Huot a voté pour le rapport du comité de 20 janvier dernier qui proposait de ne remettre l'argent aux incendiés qu'après la reconstruction de leurs bâtisses en matières incombustibles d'ici à trois ans. Si M. Huot s'était opposé à ce rapport l'hiver dernier au lieu de faire des assemblées pour condamner les journaux anglais qui, dès lors voulaient la distribution de l'argent, s'il avait été moins servile à M. Cauchon dont il avait peur et n'avait point donné main forte au comité il y a longtemps que l'argent serait distribué. Les propriétaires et les locataires laborieux auraient eu le double. C'était la position que devait prendre M. Huot au lieu de sanctionner et approuver tout le gaspillage qui s'est fait de l'argent souscrit pour les incendiés et non pour M. Lloyd qui a retiré une quinzaine de cent piastres ainsi que pour les messieurs Verret et Garneau ces sangsues placés et maintenues au service des incendiés avec l'approbation de M. Huot pour s'attacher à leur bourse et y rester tant qu'ils y trouveront un seul sou à gagner en fumant la pipe et en proclamant les vertus publiques et privées de M. Huot qu'ils vilipendaient avant la formation du comité mais dont ils sont maintenant les cabaleurs et outils serviles. Cette semaine même M. Huot se levait dans le comité pour appuyer de toutes ses forces la motion accordant à M. Garneau une somme de \$150 en sus du salaire qu'il reçoit des incendiés. — On voulait le récompenser sans doute de sa cabale.

Il se trouvera peut-être des incendiés assez imbéciles pour croire à votre patriotisme et à votre dévouement M. Huot mais croyez-le bien le nombre en sera fort petit. Les incendiés intelligents comprennent tous aussi clairement que deux et deux font quatre que sans l'approche des élections tout serait encore moi autour de vous et que si vous aviez eu leur intérêt à cœur vous vous seriez rendu aux séances du comité de secours avant aujourd'hui pour veiller à leurs intérêts et les défendre en temps et lieu. M. Huot devait comprendre qu'un homme qui comme lui ne jouit d'aucune influence quelconque après des hommes haut

placés qui forment partie du comité de secours ne réussirait pas à traiter ces messieurs comme des enfants que l'on menace du fouet et qu'ils ne lui permettraient point de s'emparer de leur œuvre pour la faire servir à ses fins électorales. Le temps des réprésailles en grand est fini, les menaces anonymes ont un mauvais effet et le partage de Montgomey va disparaître du code électoral pour toujours. Les incendiés auraient grandement tort d'accuser une dénomination religieuse ou nationale plus que l'autre, prêtres et ministres, anglais et canadiens, ceux qui étaient contre et ceux qui étaient pour la distribution immédiate de l'argent ont tous moins leurs votes contre M. Huot pour les raisons que nous donnions plus haut. En face de la nécessité pour les propriétaires de terminer leur bâtisses et de l'impossibilité pour eux de le faire sans argent cette décision est fort regrettable mais non sans remède suivant nous. Si les incendiés voulaient nous permettre de leur donner un conseil voici ce que nous leur dirions : — Faites une nouvelle pétition demandant la distribution immédiate de l'argent à tous ceux qui en sont dignes mais avant cela éloignez de vous tous les quêteurs de popularité, tous ces caméléons politiques appartenant à la fois à tous les parti à toutes les religions, à toutes les origines et qui se feraient mahométans, demain, s'il le fallait pour se faire ou conserver sans trouble une position politique qui leur assurerait une existence aisée et facile. Après un malheur, aussi grand que celui du 14 octobre dernier les chercheurs de popularité sont aussi à craindre pour les incendiés que pouvaient l'être le doigt crochu des fiens durant la terrible conflagration. Cette pétition étant faite et signée par un nombre respectable de propriétaires incendiés, chargez cinq à six personnes des plus influentes parmi vous de voir chaque membre du comité en particulier, leur exposer la situation dans laquelle vous vous trouvez et les prier d'appuyer votre demande après leur en avoir fait comprendre toute la justesse. Cela fait, il sera de la plus haute importance pour vous, de placer cette nouvelle requête en bonnes mains. Si nous avons un nom à suggérer nous prendrions la liberté d'offrir celui du Révérend Messire Charost, notre digne curé, celui là du moins ne vous trahirait point une fois qu'il aurait bien voulu s'en charger ; ou bien encore celui de M. le Grand Vicairé Cazeau dont le zèle pour la cause des incendiés n'a pas été surpassé. Tournez vos regards du côté où se trouve et l'honneur le vrai patriotisme, vers ceux dont les paroles d'amour et de charité chrétienne s'homonisent si bien et de les actions par ce que là se trouve à coup sûr la bonne foi et la sincérité. — Courage donc, amis incendiés, évitez les démonstrations bruyantes, ne suivez pas les conseils des mendiants de popularité, car ils essaieront de nouveau à faire des dupes de vous, adressez vous à ceux qui ont toujours été vos protecteurs et amis fidèles et nous pouvons vous assurer que malgré l'échec que M. Huot a fait subir à votre cause par sa conduite, vos chances de succès sont loin d'être nulles.

Nouvelles Electorale.

On nous assure que l'hom. M. Thibaudaut se retire et rentre dans la vie privée, ce qui donne une grande chance de succès à M. Aurèle Plamondon dans le faubourg St. Jean, étant le seul candidat sérieux sur les rangs jusqu'à ce jour.

M. McGreevy doit se présenter dans le quartier Champlain pour représenter cette division dans les deux Chambres. M. Hearn conseiller municipal, va l'opposer, dit-on, pour la législature locale.

St. Roch qui était d'une tranquillité à faire pour, commence à s'agiter. La plus grande activité règne déjà partout ; cependant M. P. G. Huot, le représentant actuel, n'envisage pas moins d'un oeil serein les élections prochaine, où il aurait l'intention de briguer les suffrages des électeurs pour les représenter dans les deux Chambres ; ce qui n'empêche pas M. Addison Côté marchand de se présenter pour la chambre législative de Québec. Nous croyons que ce M. qui est généralement estimé et il le mérite par sa haute probité et son désintéressement dont il a fait preuve depuis un grand nombre d'années comme conseiller municipal sera élu avec une grande majorité. M. A. Côté, à la chambre, avec les principes que nous lui connaissons combattra avec fermeté pour tout ce qui sera dans l'intérêt des canadiens français.

Il paraît aussi que M. Huot va rencontrer un rude adversaire dans la personne de M. Tourangeau. Si l'on en croit la rumeur un grand nombre d'électeurs influents auraient l'intention de le prior de se pré-

genter contre M. Huot pour la chambre des communes. M. Tourangeau qui a occupé le poste honorable de maire pendant trois années consécutives, est un homme de profession, jouissant d'une grande somme de popularité, il est acut, intelligent, patriotique et doué de toutes les qualités requises. Ainsi ce M. dans les circonstances actuelles est bien le seul qui puisse remplir avec honneur et dignité la charge de représentant dans la chambre des communes. Ce qui donne encore à M. Tourangeau un grand avantage sur son adversaire, c'est que ce M. parle la langue anglaise, ce qui est de la plus stricte nécessité; tandis que M. Huot ne la parle pas ou très peu.

Il est question aussi d'un grand nombre d'autres candidatures pour la même localité. On mentionne celle de M. Prudent Vallée maître menuisier. Il y en a d'autres qui prononcent le nom de M. Philéas Huot notaire, jeune homme de talent. Il y a aussi ceux qui visent à gagner des écus dans les élections qui exigent leurs regards sur la personne de M. Venner, en disant "voilà l'homme qu'il nous faut," mais nous pensons bien que celui-ci ne s'y laissera pas prendre.

Enfin il paraît que quelques-uns veulent demander M. McAvoy tailleur nous ne savons pas si ce M. ambitionne la place de représentant, mais dans tous les cas nous lui conseillons de ne pas se présenter. car il est bien certain qu'il serait battu à plate couture.

Nous annonçons sur notre dernier numéro qu'aucune opposition ne s'était encore reproduite contre l'hon. M. Chapais. aujourd'hui nous apprenons que M. Pelletier avocat de cette ville va se présenter et qu'il est certain de son élection.

CHRONIQUE.

Tout change dans notre pauvre pays: les mœurs, les lois, la langue, la constitution, les idées... voire même les sentiments patriotiques!

Le peuple a d'autres usages, d'autres joies, d'autres douleurs; nos lois sont mutilées, haïssées, passées au rabel, mises au net [pas de mal à cela, si l'on ne va pas trop loin]; nos jeunes dandies des villes, suivant en cela l'exemple qui leur vient de "haut lieu," se font une gloire d'oublier leur langue et n'expriment plus leurs fadaïses, leurs niaiseries, qu'en idiôme étranger [les hommes sensés les en remercient de tout coeur]; les chefs d'une coterie qui triomphent vous gratifient d'une nouvelle constitution, dont je ne dirai que ce mot; les hommes n'ont plus, le lendemain, les idées de la veille et renient impudemment leur passé..... il n'y a même pas jusqu'aux sentiments de patriotisme qui ne renouent, eux aussi, le contre-coup de ces chocs entre le passé et l'avenir, chocs d'où jaillissent, comme une pluie d'étoiles, des idées nouvelles, des hommes nouveaux, des enseignements nouveaux.

Telles étaient, lecteurs, les réflexions, et beaucoup d'autres encore, que se faisait à lui-même votre serviteur très-humble, pendant la séance publique qui eut lieu le 2 de ce mois, dans les ri-devant batisses du parlement, à l'occasion du 70^e anniversaire de la fondation de l'école normale.

"Eh! qui vous faisait faire, ces réflexions, si il vous plaît?"

—Un simple incident, une observation attentive, ami lecteur.

Voici.

La séance était dans tout son éclat; morceaux de musique, discours et discoureurs étaient applaudis énergiquement, — et méritaient de l'être certes!

M. Lafrance, ce jeune homme courageux et plein de mérite, à qui les instituteurs doivent en partie, la prospérité de leur situation actuelle; à qui la patrie littéraire doit un grand nombre d'excellents écrits; que la nationalité canadienne-française reconnaît pour un de ses plus zélés défenseurs, — M. Lafrance captivait l'attention de l'auditoire par une de ces attrayantes lectures, que sa verve rend si courtes!...

Il retraçait en termes chaleureux et convaincus l'histoire des instituteurs bas canadiens, par conséquent l'histoire, les progrès de l'éducation dans notre Province. L'auditoire, silencieux, revoyait le passé, ce passé si triste, si pauvre, de notre mode d'instruction publique.

Tout cela était applaudi chaudement. Mais lorsque l'orateur en vint aux causes de cette situation précaire lorsqu'il nous découvrit dans toute leur hideuse nudité, les intrigues gouvernementales d'une population dont les intérêts étaient entièrement opposés aux nôtres, lorsqu'il nous rappela les lois arbitraires, tout em-

preintes d'une francophobie systématique, qui régissaient alors l'éducation des masses et que notre persévérance est parvenu à modifier.... crac! les applaudissements cessèrent....

Un seul groupe, composé en partie de jeunes gens, eut le courage d'approuver ces souvenirs d'un passé que nous n'avons pas à renier, Dieu merci.

Les grosses bedaines du commerce, etc, etc., etc... se tinrent cois et se contentèrent de prendre un air scandalisé!!!

Nous ne voulons, certes, pas prêcher une croisade contre nos frères d'origine étrangère; nous ne voulons pas faire revivre les discordes et les inimitiés des anciens jours, nous voulons encore moins blesser les susceptibilités d'une nation qui malgré ses défauts, compte tant de grandes qualités (nos malheureux compatriotes qui ont souffert de la conflagration du 14 octobre dernier sont là pour témoigner, entre autre, d'une... la libéralité!) Mais morbleu! nous ne sommes pas, non plus, d'avis qu'il nous faille, par pure politesse, laisser croupir dans un honteux oubli des souvenirs qui font notre gloire.... nous ne sommes pas d'avis que par notre silence, — silence fort éloquent en pareille circonstance, — nous désapprouvions facilement les nobles efforts de nos ancêtres, efforts couronnés, en partie, de succès, mais qui nous rappellent tant de luttes patriotiques, tant de sublimes fatigues!...

Lorsque l'inflexible histoire force un de nos écrivains à redire nos épreuves et nos souffrances d'autrefois, ce n'est pas sa position sociale qui doit guider sa plume: c'est d'abord la vérité historique, puis ensuite son cœur!

Ainsi a parlé notre immortel historien national, M. Frs. X. Garneau!

Ainsi devaient penser, ainsi devaient agir tous les Canadiens-français qui étaient présents au discours de M. Lairance!!

Jevoudrais clore ici cette chronique, mais mes souvenirs arrivent en foule au bout de ma plume et m'échappent presque malgré moi. Un nom se place d'abord, de lui même en première ligne ici: c'est celui de l'organisateur de la charmante soirée du 2 Mai... M. le Professeur Norbert Thibault.

Puisque nous parlons littérature, patriotisme, talents, succès, comment, en effet, pourrions nous oublier l'auteur des brillantes et profondes "Réflexions sur l'Education", qui a su, pendant plus d'une demi heure, arrêter, pour ceux qui l'écoutaient, l'inflexible balancier qui marque les minutes et les années!... Nous voudrions le faire, que les applaudissements qui ont interrompu à chaque instant le discours de M. Thibault, viendraient nous troubler jusque dans notre paisible retraite et nous forceraient à exprimer les sentiments de tous...

D'ailleurs, nous ne vous engagerons pas loin dans cette voie, tous les journaux du pays nous ayant devancés même, le "Courrier du Canada" a eu la bonne idée de publier dans ses colonnes l'excellent travail de M. Thibault. Cela lui vaudra d'être lu par un grand nombre de lecteurs (chose qui, soit dit sans malice, lui arrive assez rarement.)

Nous engageons tous ceux qui pourront lire ces lignes à acheter ce numéro du "Courrier."

Si cette démarche leur sourit peu, et si le contact de cette feuille leur brûle les doigts (ce qui, nécessairement, doit arriver pour plusieurs), nous conseillons à ceux qui se trouveront dans cette extrémité de découper, sans retard, le morceau qu'ils voudront conserver et de jeter le reste le plus loin possible.....

Et M. Ernest Gagnon, l'habile artiste, qui a si bien su réjouir nos sens par ses mélodieuses combinaisons musicales!... Et M. Lavigneur, l'inimitable M. Lavigneur, qui a si souvent fait passer dans la foule des frissons d'admiration!... Et M. Mercier, l'irrésistible comique, qui a le secret lui, de faire sauter les grosses bedaines dont nous parlions tantôt!... Et M. Gustave Gagnon!... et M. Dery!... et tous ceux, enfin, qui ont contribué à embellir cette fête..... devons nous les oublier!!!

MONTMORENCI.

L'ALABAMA.

L'espérance que l'on a de pouvoir régler d'une manière satisfaisante le différend survenu entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet des pira-

terie de "l'Alabama," va toujours diminuant, vers le commencement du mois dernier lord Stanley disait, dans les communes que les négociations entre les deux pays se poursuivaient encore et qu'il n'était pas sans espérer qu'elles pourraient se conclure d'une manière favorable. Maintenant nous voyons dans quelques journaux de New York que M. Adams le ministre américains à Londres a été chargé de déclarer au gouvernement anglais que les Etats-Unis repoussaient tout recours à l'arbitrage. Les raisons de ce refus ne sont pas données, et comme ces derniers n'ont fait aucune proposition dans le sens d'un règlement à l'amiable, les choses en sont encore au même point. Notons, en passant, que le télégraphe nous a appris, il y a quelque temps, qu'il était rumeur que le territoire canadien devait être donné aux Etats-Unis en manière de compensation pour les déprédations commises au préjudice de leur commerce par le fameux corsaire.

Telegraphe.

Nous croyons devoir appeler d'une manière toute spéciale l'attention de nos lecteurs sur ce nouveau journal que viennent de faire paraître les énergiques et entreprenants éditeurs du "Morning Chronicle." Ce journal quotidien contient toujours les nouvelles les plus récentes qui nous arrivent d'Europe et d'ailleurs. La modicité du prix (deux sous) ne peut être dépassée. Tous les hommes d'affaires, tous ceux qui suivent avec quelque intérêt la marche des événements politiques doivent encourager cette utile publication.

Nous attirons l'attention du public sur la fameuse chapelière que vient de former M. Laliberté, jeune canadien-français qui mérite au plus haut degré notre encouragement. Si l'on en juge par la manière dont son magasin est monté, il ne manquera pas de réussir car il peut rivaliser, tant que pour la qualité et la quantité de ses effets, au plus considérable magasin de chapeaux qui soit dans notre cité.

NECROLOGIE.

—A la résidence de sa mère, Madame veuve Moreau, à Coulommier (France) le 11 avril dernier, M. Charles Henri Moreau, ancien rédacteur-proprétaire du journal *Le Perroquet*, Montréal, Canada.

GRAND SUCCES SCIENTIFIQUE. — Sans douleur et sans danger. — Extraction des dents sans aucune douleur au moyen du gaz oxygène nitreux par le Dr. Poutier, No 15, rue Saint-Jean, vis à-vis la rue du Palais, Québec.

Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'à cette date.

Québec.....	56,136,00
Montréal.....	14,238,00
Trois-Rivières.....	865,00
Ottawa.....	1,765,00
Haut-Canada.....	8,914,00
de la Campagne.....	17,383,00
Etats-Unis.....	19,515,00
Prince Edouard.....	1,172,00
Nouveau-Brunswick.....	12,049,00
Nouvelle Ecosse.....	11,042,00
Angleterre Ecosse.....	215,144,00
France.....	934,00
Irlande.....	1,393,00
Allemagne.....	14,00
Le gouvernement du Canada.....	50,000,00

Total 369,939,00

- 60 charges de provisions
- 25 charges de marchandises
- 338 minots de grains
- 5,332 minots de patates
- 12,000 paires de couvertures de laine

VARIÉTÉS.

chef d'une grande maison que, c'est le meilleur homme du monde; mais, quand il se trouve dans son bureau; il oublie les règles les plus élémentaire de la politesse et donne carrière à son humeur fantasque et à sa brusquerie.

—Un jour, un homme fort bien mis se présentait chez lui M. B..., sans se détourner de son travail, lui dit d'une voix rude :

—Qu'est-ce que vous voulez :

—Monsieur B..., je veux d'abord vous saluer et vous demander des nouvelles de votre santé.

—Que dites-vous?

—Je vous demande comment vous vous portez.

—Qu'est-ce que cela vous fait?

—A moi? Rien du tout, vous pouvez bien croire si vous voulez, ça m'est égal. Ce que je vous en ai dit, c'est pour me conformer aux habitudes de la politesse.

**

Une dame quêtait. Elle présente la bourse à un richard, qui lui dit rudement :

—Je n'ai rien.

—Prenez, monsieur, dit la dame; je quête pour les indigents.

**

Un jour le directeur d'un anglais voit entrer dans son cabinet un gentleman qui lui dit :

—Monsieur, dans l'un des derniers numéros de votre journal, vous avez publié une erreur très-grave.

—C'est impossible répliqua le directeur. Mais de quoi s'agit-il?

—Vous avez dit que M. M... avait été accusé!

—C'est vrai!

—Condamné!

—C'est encore vrai!

—Et pendu!

—Parfaitement vrai!

—Eh bien! monsieur, l'accusé, le condamné, le pendu...c'est moi!

—Impossible!

—Je vous certifie pourtant que cela est.—Et maintenant, je l'espère, vous allez rétracter ce que vous avez écrit.

—Me rétracter! Jamais, monsieur! jamais!

—Comment? Pourquoi? Vous êtes fou!

—C'est possible, mais je ne veux pas rétracter ce que j'ai dit.

—Alors, je suis forcé d'avoir recours aux tribunaux.

—Comme il vous plaira, monsieur, mais je ne me rétracterai pas.—Tout ce que je puis faire pour vous, c'est d'annoncer demain que la corde a cassé, et que vous êtes en parfaite santé. J'ai dit principes; monsieur, j'ai des principes; je ne me trompe jamais!

LE GLANEUR.

ANNONCES

THIBAudeau, THOMAS & CIE.
IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes, Américaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-For, Québec, à Montréal, Thomas, Thibaudeau et Cie. à Manchester, Thomas et Thibaudeau.

PROTOXYDE D'AZOTE.

LE Dr. J. AG. VENNÉR, Chirurgien, Dentiste. à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir un Bureau sur la rue St. Joseph, St. Roch.

Ce Monsieur s'occupe de l'exécution des pièces artificielles se sert des procédés les plus nouveaux et garantit son ouvrage pour le fini et la durée. Les charges sont en même temps très-modérées.

Le D. Vennér désire aussi attirer l'attention sur sa manière d'extraire les dents, se servant soit du Protoxyde d'Azote ou de l'appareil Richardson, tous deux permettant d'extraire les dents sans aucune douleur.

Cabinet d'opération rue St. Joseph, St. Roch quelques portes plus haut que la rue du Pont. Québec, 11 mai 1867.

MAGASIN DE CHAUSSURES



CLÉMENT GAMACHE,

No 7 Coin des rues Sous le Fort et Champlain, Basse-ville.

M. C. GAMACHE a l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire d'importantes améliorations à son établissement et qu'il a à son magasin un assortiment des plus variés de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants. Il espère, par son zèle et sa promptitude à exécuter les commandes qu'on voudra bien lui faire, continuer de mériter le patronage libéral que le public lui a accordé jusqu'à ce jour.

ALFRED LAVOIE,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

No. 19, RUE DU PONT, St. ROCH,

Dans la maison ci-devant occupée par M. L. E. Guay, Horloger.



Montres, Horloges, Bijouteries et Boîtes de Musique, réparées avec soin, à des prix très modérés, et sous le plus court délai.

ÉTABLISSEMENT

DE ALFRED VENNÉR

AU BAS DE LA RUE GRANT, St. ROCH.

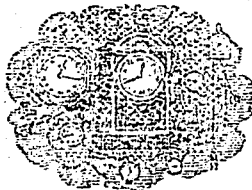
Cet établissement, où sont installées les meilleures machines à vapeur pour scier, évider et raboter le bois de construction de maisons, prend chaque jour un accroissement considérable, et est mis en état de satisfaire avec promptitude et libéralité aux commandes qu'on voudra bien confier à son propriétaire. L'étendue du terrain sur lequel est irigé ce bel établissement industriel permet à M. Vennér d'y garder un assortiment considérable de bois et autres matière propre à construire et qu'il peut disposer à des conditions ou ne peut plus libérales.

M. Vennér prend occasion de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu et, tâchera d'y répondre avec le même empressement et la même libéralité.

PHILEMON BRUNET,

HORLOGER & BIJOUTIER,

No. 69,



No. 69,

Coin des rues St. Joseph et de l'Eglise, St. Roch, QUÉBEC.

Il répare avec soin toute sorte de Montres, Horloges, Bijouteries, Boîtes à Musique, etc., etc., etc. Il aura toujours en mains un assortiment complet de Montres, Horloges, Bijoux, etc., dans les derniers goûts.

MAGASIN DE CHAUSSURES

JOSEPH LECLERC,

34 Rue Craig, St. Roch, 34

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. Prix modérés.



Le Dr. de Derky, médecin homéopathe, chirurgien, etc., prend la liberté d'annoncer son retour à Québec pour reprendre l'exercice de la médecine.

S'appuyant sur ses succès bien connus lors de son séjour à Québec, il est convaincu que ceux qui désireraient le consulter y trouveront un grand avantage, particulièrement ceux qui souffrent de maux chroniques et qui profitent peu ou pas du tout du traitement qu'ils subissent actuellement.

RÉSIDENCE.—Rue du Palais, au coin de la rue Ste. Hélène, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu.

GREENBACKS

LE Soussigné ayant des remises à faire aux Etats-Unis payera le plus haut prix pour les GREENBACKS, Billets Américains.

LOUIS PARENT,

No. 43 Rue Sault-au-Matelot.

AVENDE OU A ECHANGER.

UNE superbe maison en bois, contenant quatre logements, située l'autre côté du Pont Dorchester. Le propriétaire désirerait échanger pour des terrains incendiés à St. Roch. Cette propriété est avantageusement situé pour un poste de commerce.

S'adresser à

D. DAVIDSON,

Propriétaire.

No. 33 Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 1867.

C. NOREAU,

HORLOGER & BIJOUTIER,

RUE DU PONT, ST. ROCH,

QUÉBEC.

Tient constamment un assortiment de Bijoux, tel que : MONTRES, BAGUES, BRACELETS, &c.

C. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.



S. D. VACHON.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.

S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 23, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

F. SIMARD

MARCHANDISES SECHES.

TRÈS BAS PRIX,

No 55, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

AU SERPENT D'OR.

DYSPEPSIE.

Remèdes contre la dyspepsie, les mauvaises digestions et les constipations

Z. FORTIER & Cie.

- Huile iodée de Personne.
- " de foie de morue.
- " " " au phosphore de chaux.
- " " " en gelée.
- Baume Pulmonaire Végétal.
- " Pectoral.
- Syrop de Raifort Iodé.
- Baume de Wistar.
- Lozenges de Keatings.
- " de Bryan's.
- " de Loeck's.
- " de Hossack's.
- " de Chlorate de Potasse.
- Baume balsamique de bain't.

RESTAURANT.

DE

L. E. GAGNE

No. 1 Rue des Glacis, Faubourg St. Jean.

Vins, Liqueurs, Bières, Cigares de choix.

etc., etc., etc.

RECOMMANDATION.

L'imprimerie de L'ÉLECTEUR exécutera tous les travaux typographiques qu'on sera disposé à lui confier; elle apportera la plus intelligente activité à satisfaire les personnes qui voudront bien la favoriser de leurs commandes.

A. GUERARD & CIE.